

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lancement de la campagne de vente des Obligations d'épargne

Québec, le 2 mai 2022. – Le ministère des Finances du Québec annonce que la campagne de vente des Obligations d'épargne – émission du 1^{er} juin 2022 – débute ce lundi 2 mai 2022.

Ces obligations d'un terme de 10 ans, remboursables en tout temps sans pénalité, porteront intérêt au taux de 2,25 % jusqu'au 31 mai 2023. Les années suivantes, le taux d'intérêt sera déterminé annuellement en fonction des conditions du marché. On peut se procurer facilement les Obligations d'épargne sur le site Web transactionnel d'Épargne Placements Québec.

Le Ministère annonce également que le taux des Obligations d'épargne déjà en circulation sera fixé à 2,25 % à compter du 1^{er} juin 2022.

Rappelons que les produits d'épargne et de retraite émis par le gouvernement du Québec sont offerts par Épargne Placements Québec, et ce, sans frais de gestion ou d'administration. Ils constituent des véhicules de placement sécuritaires, flexibles et avantageux qui permettent aux Québécoises et aux Québécois de faire fructifier leur argent tout en contribuant au développement du Québec. La plupart de ces produits sont admissibles aux comptes Épargne Placements (comptes non enregistrés), CELI, REER, FERR, CRI et FRV.

Il est facile d'adhérer en ligne sur le site Web transactionnel afin d'acheter des produits d'épargne.

Lien connexe :

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Web d'Épargne Placements Québec au epq.gouv.qc.ca.

Épargne Placements Québec sur les réseaux sociaux :

Facebook : www.facebook.com/EpargnePlacementsQuebec/

LinkedIn : www.linkedin.com/company/epargne-placements-quebec/

YouTube : www.youtube.com/c/ÉpargnePlacementsQuébec

– 30 –

Source :

Jacques Delorme
Responsable des relations avec les médias
Direction des communications
418 528-7382